Villeneuve d'Ascq, le 26 juin 2023

Objet : Rentrée universitaire 2023-2024
Procédure de réinscription pour les étudiants

Service Scolarité et Vie Etudiante

Dossier suivi par
Stéphanie GABRIEL
Responsable du service scolarité et vie étudiante

Téléphone
03 59 63 22 70

Les réinscriptions à l'IUT pour l'année 2023-2024 **se feront uniquement en ligne selon les étapes suivantes :**

1. Avant de vous réinscrire vous devrez vous acquitter, comme l'an dernier, de la Contribution Vie Etudiante et de Campus CVEC **:**

   https://cvec.etudiant.gouv.fr/

2. Réaliser votre inscription administrative en ligne **à partir du jeudi 13 juillet 2023 - 9h00** (sous réserve de la publication des résultats) **et au plus tard à partir du lundi 17 juillet 2023**, avec vos identifiants ENT et sur le lien suivant :

   https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater-sinscrire

3. Saisie en ligne de votre dossier de réinscription administrative, possibilité de paiement en ligne par virement ou par carte bancaire. *Attention : le paiement en 3 fois par carte bancaire ne sera plus envisageable en ligne si vous cliquez sur paiement différé, vous devrez vous rendre à l'agence comptable de Pont-de-Bois le cas échéant. Vidéo explicative : https://inscriptions.univ-lille.fr/ ;*

4. Dépôt en ligne des pièces justificatives de votre dossier ;

5. Vérification de votre dossier et des pièces déposées en ligne par l'IUT et réception à votre domicile de votre certificat de scolarité et sticker 2023/2024.

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le service scolarité par mail à l'adresse suivante : *iut-a-scolarite@univ-lille.fr*

Le Directeur de l'IUT de Lille

Pomorski

Denis POMORSKI